



Mon Père est dcd mais il ne m'a pas reconnu

Par **Jobic**, le **27/04/2019** à **12:53**

Bonjour,

J'ai plus de soixante ans mon Père étant marié avec des enfants il a eu une relation de plus de cinq ans avec ma Mère d'ou ma naissance .

Il ne m'a pas reconnu et n'a jamais assumé mon existence ,ma Mère à refait sa vie puis s'est mariée avec un homme qui m'a reconnu. Avec celui ci je n'ai jamais eu de relations proches j'étais l'enfant de "l'autre"

Mes Grands Parents et ma Mère depuis toujours m'ont parlé de mon Père le vrai,j'ai donc vécu et contruit a mon imaginaire avec cet homme

Vers mes trentes ans j'ai contacté une de mes demi soeur qui par chance avait l'histoire de ma naissance elle m'a présenté à des cousins et cousines et à reconnu la démission de mon Père .

Grace à elle j'ai pus rencontré mon Père plusieurs fois ,mais il m'a cotoyé par obligation pour faire plaisir je pense

Quant à moi je fus très demandeur et très déçu j'ai pu en approchant ce coté familial trouvé des passions communes et des manières d'êtres similaires

J'ai pu donc construire un arbre généalogique avec mes deux parentelles et savoir d'ou je viens

Cependant au décé de la derniere épouse de mon Père ,celui ci s'est rapproché de ma demi soeur et à partir de là tous les ponts furent coupés

Je fus conviés au décé de mon Père mais avec distance je ne compris plus rien si ce n'est peut etre l'héritage

Maintenant j'aimerais récupéré mon vrai nom de famille car il m'appartient et je ne sais comment faire sans bousculé le peu de relation que j'ai avec ma famille paternelle et avoir quelques souvenirs de lui

Merci de vos conseils

Par **youris**, le **27/04/2019** à **13:53**

bonjour,

votre vrai nom de famille est celui donné par vos parents à votre naissance.

si cet homme, maintenant décédé, ne vous a jamais reconnu, c'était sa volonté et donc vous n'êtes pas son fils et vous ne pouvez pas prétendre à récupérer son nom comme étant votre vrai nom de famille.

vous auriez pu faire une action en contestation de paternité si vous remplissiez les conditions.

salutations

Par **Jobic**, le **27/04/2019** à **20:40**

merci de votre réponse